Schweizerischer Gewerkschaftsbund SGB

27.09.2012 – 13:57 Uhr

Hausse des primes des caisses-maladie pour 2013 Un but social de loin pas atteint

Bern (ots) -

Que, pour la deuxième fois consécutive, la hausse des primes des caisses-maladie pour l'an prochain soit modérée est une nouvelle réjouissante. Mais elle ne doit pas nous faire oublier que, pour nombre de ménages, les primes des caisses-maladie restent une charge financière lourde. On le voit aussi dans le monitorage sur l'efficacité des réductions de primes publiée par l'Office fédéral de la santé en avril dernier. Selon le canton, les primes «mangent» jusqu'à 14 % du revenu disponible.

Ainsi, la Suisse est encore bien lien d'avoir réalisé le but social formulé par le Conseil fédéral, but selon lequel personne ne devrait consacrer plus de 8 % de son revenu imposable pour ses primes de caisse-maladie. Tant que la Suisse conserve ses primes individuelles (« per capita ») antisociales, il faut par conséquent que les réductions des primes soient efficaces afin d'alléger la charge que ces dernières représentent pour les familles est les personnes vivant seules.

Contact:

Thomas Zimmermann (079 249 59 74), responsable de la communication et
porte-parole de l'USS, et Christina Werder (031 377 01 12),
secrétaire centrale de l'USS, se tiennent à votre disposition pour
tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100725650 abgerufen werden.